

Communiqué de presse

Paris, le 3 avril 2024

Le FIR publie ses questions écrites ESG à l'occasion des assemblées générales 2024 du CAC 40

Cette année encore, pour la cinquième année consécutive, le FIR va adresser à toutes les entreprises du CAC 40 des questions écrites rédigées par des experts sectoriels et thématiques et liées aux enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). Ces questions abordent dix grands enjeux de la RSE qui importent à la construction d'entreprises résilientes et performantes dans la durée, en phase avec les attentes de la société.

Comme chaque année, le FIR a naturellement poursuivi ses efforts en veillant à préciser ses questions, contribuant ainsi à faire progresser les entreprises sur dix sujets ESG importants aux yeux des investisseurs responsables. Cette démarche, qui prend en compte les attentes de la législation, vise également à obtenir des réponses plus précises qui restent néanmoins comparables. En posant des questions écrites lors des assemblées générales du CAC 40, le FIR offre à tous les actionnaires, ainsi qu'à toutes les personnes intéressées, la possibilité d'obtenir des réponses publiques, claires et synthétiques sur ces questions essentielles. Cette démarche est à la fois un moyen d'améliorer la compréhension de l'approche des entreprises sur ces questions spécifiques mais aussi d'obtenir des éclaircissements sur certains points, contribuant à une meilleure évaluation de leur niveau d'ambition vis-à-vis de leur responsabilité sociale.

Pour 2024, les thèmes des questions sont les mêmes que ceux de l'année dernière, sauf pour la question 4 désormais question 10*. Pour Caroline Le Meaux, Présidente de la Commission Dialogue & Engagement du FIR : "Cette année, nous avons décidé de remplacer la question sur les critères ESG dans les rémunérations par une question sur la formation RSE des administrateurs. Nous constatons en effet que les entreprises du CAC 40 intègrent aujourd'hui des critères ESG dans les rémunérations des dirigeants. Nous avons donc préféré nous concentrer sur le sujet de la qualité et la pertinence des formations des administrateurs sur les sujets extra-financiers, éléments qui nous paraissent essentiels pour une bonne maîtrise par la gouvernance des entreprises des risques de durabilité."

*Pour respecter l'ordre des questions par pilier, Pilier Environnemental (Q1 à Q3), Pilier Social (Q4 à Q7), Pilier Gouvernance (Q8 à Q10), la question 4 devient la question 10 pour qu'elle puisse s'insérer dans le pilier gouvernance et la question 10 de 2023 devient désormais la question 4 dans le pilier social.

[CONSULTER LES QUESTIONS 2024 ADRESSÉES AUX AG DU CAC 40](#)

Les rapports sur les réponses de 2020 à 2023 sont disponibles sur [le site Internet du FIR](#) et l'analyse de celles de 2024 va donner lieu à une nouvelle étude publique qui mettra en avant les progrès réalisés.

Cette année, la notation globale des réponses sera susceptible de faire l'objet d'une pondération, en fonction des enjeux matériels des entreprises.

Contact presse :

Béatrice Passédat – beatrice.passedat@frenchsif.org – +33 (0)1 40 36 61 58

À propos du FIR

Le FIR est une association multi-parties-prenantes fondée en 2001 qui a pour objet de promouvoir et de développer l'ISR, l'Investissement Socialement Responsable. Le FIR regroupe l'ensemble des acteurs de l'ISR : investisseurs, sociétés de gestion, intermédiaires financiers, agences de notations extra-financières, conseils investisseurs, organisations de place, des syndicats, ONGs, associations ainsi que des personnalités qualifiées : avocats, journalistes, universitaires... Chaque année, le FIR avec les Principles for Responsible Investment (PRI) remet les Prix « Finance et développement durable » aux meilleurs travaux universitaires européens. Le FIR est aussi un acteur du dialogue et de l'engagement avec les entreprises cotées sur les questions de développement durable (Briefs investisseurs, études thématiques, questions écrites aux assemblées générales du CAC 40...). Par ailleurs, le Forum est le promoteur de la Semaine de la finance responsable qui se tient chaque année à l'automne. Le FIR est l'un des membres fondateurs d'Eurosif. www.frenchsif.org